

AESH dans le 93 :

Le PIAL nuit au suivi des élèves et aggrave les conditions de travail des AESH !

Union
syndicale
Solidaires

éducation
Sud 93

Les services de l'Éducation nationale ont annoncé la généralisation des PIALs à la rentrée 2020. Le Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé, c'est la mutualisation des moyens AESH. Il y a de plus en plus d'élèves en situation de handicap à accompagner, mais pas assez de personnels AESH.

« J'ai l'impression de faire de la garderie »

Affectées à un PIAL, les AESH accompagnent plus d'élèves, donc plus de formes de handicap dans une même journée, sans formation sur le type de handicap. Les élèves bénéficient de moins d'heures d'accompagnement et peuvent ne pas être accompagnés sur tout leur temps notifié. Les AESH sont débordé·es et impuissant·es et les élèves sont peu, ou pas accompagné·es à la hauteur de leur handicap. **La souffrance est générale !**

« **On doit s'occuper des élèves des collègues absentes... ça créé une mauvaise ambiance** » : les AESH doivent prendre en charge les élèves dont l'AESH est absente au pied levé, là encore, sans formation, quel que soit le degré et le type de handicap de l'élève.

« **On ne nous donne pas d'information, il faut aller la chercher** » : les AESH ne sont plus destinataires du Geva-sco, document ressource sur le handicap de l'élève. Elles doivent aller le réclamer, auprès des directeurs·trices d'école, ou de l'infirmière scolaire quand elle existe.

SUD éducation 93 appelle à la grève le 3 juin pour revendiquer :

- l'abandon des PIALs
- la reconnaissance du métier d'AESH : la création d'un corps de fonctionnaire avec un temps plein à 24h d'accompagnement
- la création de Brigades de remplacement d'AESH
- une véritable formation sur temps de travail
- la possibilité de faire des vœux d'affectation
- un salaire de départ de 1700€ nets par mois



**Le 3 juin, rejoignez l'acte II
de la mobilisation des AESH !**